

PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

JOURNÉES DE LA PAIX Du 10 au 21 septembre 2024

ATTENDU QUE l'Organisation des Nations Unies reconnaît le 10 septembre

comme étant la Journée internationale de la démocratie et le 21 septembre comme étant la Journée internationale de la Paix;

ATTENDU QUE tous les Manitobains ont accès à un éventail de possibilités

éducatives qui les préparent à l'apprentissage continu et à la citoyenneté dans une société démocratique, équitable et durable;

ATTENDU QUE l'initiative des Journées de la paix 2024 aidera les élèves à en

apprendre sur les tâches importantes des citoyens au sein de notre démocratie multiculturelle dynamique et sur la façon dont la compréhension, la bienveillance, la non-violence et l'action de compassion sont essentielles à une société saine, diversifiée et

démocratique;

ATTENDU QUE les Journées de la paix 2024 feront participer des initiatives

communautaires pour éduquer et inspirer et pour faire progresser

la compréhension, la bonne volonté et la paix;

ATTENDU QUE le gouvernement du Manitoba appuie les objectifs des Journées

de la paix 2024 et est reconnaissant du travail bénévole du club Rotary, du comité de planification des Journées de la paix et des

communautés scolaires qui participent;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public que les établissements d'enseignement

profitent des Journées de la paix pour inspirer l'apprentissage et les pratiques qui font avancer les objectifs des Journées de la paix

tout au long de l'année scolaire;

Nous, Nello Altomare, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de la province du Manitoba, proclamons par la présente

que la période du 10 au 21 septembre 2024 sera les

JOURNÉES DE LA PAIX

au Manitoba et invitons tous les Manitobains à l'observer scrupuleusement.

Original signé par

Nello Altomare Ministre Éducation et Apprentissage de la petite enfance